

**ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN****Entaillée à la gorge**

Dans la nuit de samedi à dimanche, deux jeunes femmes ont rejoint deux hommes dans leur véhicule. Arrivées sur le parking du McDonald's situé rue de l'Industrie à Illkirch-Graffenstaden, elles ont commencé à se disputer. Des coups ont été échangés et la femme âgée de 26 ans a ramassé un morceau de ferraille avec lequel elle a frappé sa rivale de 21 ans.

Touchée à la gorge, celle-ci s'est rendue à la clinique Sainte-Odile, à Strasbourg, pour se faire poser 17 points de sutures sur sa plaie mesurant 12 cm – elle a également été suturée à la joue. Mais elle ne s'est pas rendue, par la suite, à l'institut médico-légal où elle avait été convoquée. L'autre protagoniste, également blessée, a été remise en liberté à la suite de son audition par les policiers. L'enquête se poursuit.

**STRASBOURG****Surpris en plein vol de scooter**

Dimanche vers 23h, trois jeunes gens âgés de 17 à 18 ans ont tenté de dérober un scooter dans le jardin d'une habitation, rue Aubry-et-Rau dans le quartier des Quinze. Ils ont été surpris par les policiers et ont tenté de s'enfuir. Interpellés à proximité, ils étaient en possession d'outils et de gants. Une fois dans les geôles du commissariat, l'un des mis en cause a donné un coup de poing à un fonctionnaire. Les deux mineurs ont été déférés hier au parquet des mineurs. Leur complice majeur a fait l'objet d'un rappel à la loi.

**Piétonne renversée**

Une femme âgée de 33 ans a été percutée par une voiture, hier vers 8h30, alors qu'elle était engagée sur le passage protégé situé à l'angle de la rue Baldner et de la rue de Rath-samhausen à Strasbourg. Se plaignant de douleurs à la tête, elle a été transportée au CHU de Hautepierre par les secours.

**Voiture contre camion**

Hier vers 9h50, une collision entre une voiture et un poids lourd s'est produite sur la RN 4, à hauteur de l'hôtel de police de Strasbourg. L'automobiliste âgé de 59 ans se serait rattrapé sur sa gauche, coupant la route à un camion. Il a été légèrement blessé et a été conduit au CHU de Hautepierre.

**OBENHEIM****Sortie de route : un blessé**

Un véhicule a effectué une sortie de route sur une voie non numérotée du réseau routier reliant Obenheim à Gersthheim, lundi vers 20h30. L'automobile a fait deux tonneaux avant de se stabiliser. Le conducteur, un Gerstheimer de 20 ans, est indemne. Sa passagère, du même âge et originaire de la même commune, a été blessée. Elle a été transportée à l'hôpital de Sélestat par les pompiers d'Erstein.

**■ La Journée d'appel de préparation à la défense (JAPD) réintègre, depuis hier, la caserne Turenne à Strasbourg. De manière provisoire, le temps de la restructuration du site d'Illkirch-Graffenstaden cette année.**

La caserne Turenne a repris son service en direction des jeunes Strasbourgeois, depuis hier matin: 45 jeunes gens (filles et garçons) vont découvrir – trois journées par semaine – une partie de ses locaux, lors de leur journée

**QUELQUES CHIFFRES**

En Alsace, en 2009 :  
- 23 766 jeunes ont été convoqués, 22 510 ont répondu présent, soit 94,72%  
- 2 123 d'entre eux ont eu des difficultés de lecture, soit 9,43%  
- 590 d'entre eux sont sortis du système scolaire, 387 ont donné leur accord pour être aidés par la mission locale de leur secteur (66%)

d'appel de préparation à la défense.

La réouverture de ce lieu, fermé au public depuis juin 2002, permet de façon provisoire «de ne pas pénaliser les

700 jeunes Strasbourgeois, qui sont amenés chaque mois à effectuer leur JAPD près de chez eux», explique Laurent Vallade, du bureau du service national.

Car, «avec la dissolution du 1<sup>er</sup> Régiment du Génie à Illkirch-Graffenstaden en juin prochain, où s'effectue d'ordinaire la JAPD, une réorganisation va s'opérer dans les bâti-

ments illkirchois, où va s'installer très rapidement un régiment allemand, ainsi que l'état-major français», indique Bertrand Crozet, directeur adjoint du bureau du service national. D'où le déménagement du JAPD.

Si la caserne Turenne n'offre pas l'environnement militaire que les adolescents ont pu approcher auprès du 1<sup>er</sup> Régiment du Génie par exemple, elle a l'avantage, en revanche, d'être très accessible, à proximité de la place de Bordeaux, des stations de tram et de bus.

**Parcours de citoyenneté**

De quoi permettre en outre aux jeunes d'aborder sereinement le 3<sup>e</sup> volet de leur parcours de citoyenneté: après les cours d'instruction civique (dispensés lors de leur parcours scolaire), puis la démarche du recensement obligatoire (en mairie entre la date anniversaire de leurs 16 ans et leurs 16 et 3 mois), la journée d'appel de préparation à la défense leur explique – après la prise d'un petit déjeuner à leur arrivée entre

8h30 et 9h–, les notions d'«être un citoyen français et européen», de comprendre ce que représente «la défense».

Après le repas chaud, pris en commun sur place, et une escale dans le petit musée de l'histoire de l'aéronautique à Strasbourg – tenu avec passion par des vétérans de l'armée de l'Air – un dernier cours leur indique comment, pour ceux qui souhaiteraient en faire leur métier, «prendre part à la défense».

Une journée riche en enseignements, car après les pauses du matin et de l'après-midi, une évaluation des acquis fondamentaux de la langue française leur est proposée, ainsi que des notions de secourisme, avec notamment l'usage d'un défibrillateur. Avant la remise du précieux sésame, qui est nécessaire pour passer ses diplômes ou concours délivrés par l'État, ou encore son permis de conduire.

**Philippe Dosmann**

**Journée d'appel de préparation à la défense (JAPD) à la caserne Turenne, 42 rue Lauth à Strasbourg.**

**Strasbourg / Conduites en état d'ébriété****L'ivresse pascale**

Le tribunal correctionnel de Strasbourg a condamné hier un Géorgien et un Ghanéen à cinq mois de prison pour conduite en état d'ivresse. Ils ont été interpellés au volant, dimanche soir, avec plus de 2 g/l.

**TRIBUNAL CORRECTIONNEL**

■ Emzhri Gratiashvili n'a aucun souvenir de Pâques 2010. Le trou noir, conséquence probable d'un début de soirée bien arrosé. Quand les policiers de la CRS autoroutière l'ont interpellé dimanche sur l'A 35, ce Géorgien de 46 ans présentait un taux d'alcoolémie de 2,42 g/l. «On a bu avec un ami, raconte-t-il. Du vin. Du bordeaux.» «Et pourquoi?», lui demande la présidente Sophie Thomann. «Pour Pâques, répond le prévenu. Mais à chaque fois que je bois, je me retrouve ici...»

Une fois ivres, dimanche vers 20h30, les deux amis

décident de prendre la voiture. Sur l'autoroute, une dispute éclate entre eux. Emzhri Gratiashvili s'arrête sur la bande d'arrêt d'urgence. Les deux hommes sortent du véhicule et s'expliquent au bord de la route. Pendant ce temps, plusieurs automobilistes alertent les policiers.

A leur arrivée, le conducteur reprend le volant. Il sera finalement interpellé à la sortie Baggersee. Mais n'appréciant pas d'être palpé, il prend un policier par le col, le plaque contre sa voiture et lance coups de pied et coups de tête. Ce n'est qu'une fois mis au sol qu'il peut être menotté.

**Un taux d'alcool dans le sang de 3,42 g/l**

Collins Obeng Atuhene a lui aussi été interpellé dimanche soir, vers 21h45, rue de Provence à Strasbourg. La Ghanéen de 51 ans zigzagait au volant de sa voiture. L'éthylomètre a révélé un taux d'alcool dans le sang de 3,42 g/l. Le prévenu, déjà condamné trois fois pour conduite en état d'ébriété, explique avoir bu «trois bières» avant de conduire. «Une erreur», reconnaît-il.

Le procureur adjoint Claude Palpacuer a requis six mois de prison, dont une partie avec sursis, à l'encontre des deux prévenus. Il a fustigé «les risques considérables encourus par les autres usagers. C'est unacceptable.» Pour leur défense, M. Slim Benchaabane a exhorté le tribunal à «ne pas céder à la tentation du tout répressif», relevant la nécessité pour ses clients de «prendre en main leurs problèmes d'alcool».

Emzhri Gratiashvili et Collins Obeng Atuhene ont été condamnés à cinq mois de prison ferme. La peine du Géorgien a en outre été assortie d'un mandat de dépôt.

**Aurélien Poivret**

**Strasbourg / Immigration****L'étudiante russe libérée**

■ Elena Ten, étudiante russe à la faculté de droit de Strasbourg, a été libérée hier après-midi du centre de rétention administrative de Geipolsheim.

Agée de 29 ans, la jeune femme a pu regagner son studio strasbourgeois, mais elle reste assignée à résidence, et devra se présenter tous les jours au commissariat de secteur de l'Esplanade. Les autorités ont par ailleurs conservé son passeport.

Inscrite en deuxième année de licence de droit, Elena Ten avait été interpellée par la police jeudi matin (DNA du 03/04) devant chez elle. Après avoir passé quatre ans en France, elle s'est vu refuser en septembre dernier le renouvellement de son titre de séjour étudiant en raison de résultats jugés insuffisants.

**Une «demi-bonne nouvelle»**

Le Réseau universités sans frontière (RUSF) et les responsables de la faculté se

sont mobilisés tout au long du week-end pascal en faveur de la jeune femme. Une pétition a circulé, recueillant plus de 200 signatures. «Avec le président de l'Université de Strasbourg Alain Beretz, nous étions en négociation avec la préfecture depuis samedi pour qu'elle puisse au moins passer les examens, fin avril début mai», a indiqué le doyen de la faculté de droit, Jean-Michel Poughon.

«Ce n'est qu'une demi-bonne nouvelle», commente pour

sa part Jean-Claude Meyer, militant RUSF. «Elle va pouvoir préparer les épreuves, mais l'obligation de quitter le territoire n'est pas levée. Ce qui est entendu, c'est qu'elle a intérêt à réussir ses examens...»

Environ 80 personnes se sont rassemblées hier en fin d'après-midi place Broglie, à Strasbourg, pour apporter leur soutien à Elena Ten. A l'issue de la manifestation, une délégation de RUSF a été reçue à la préfecture. **A.P.**

**Strasbourg / Bureau du service national****Préparation à la défense : retour à la caserne Turenne**

d'appel de préparation à la défense.

La réouverture de ce lieu, fermé au public depuis juin 2002, permet de façon provisoire «de ne pas pénaliser les

700 jeunes Strasbourgeois, qui sont amenés chaque mois à effectuer leur JAPD près de chez eux», explique Laurent Vallade, du bureau du service national.

Car, «avec la dissolution du 1<sup>er</sup> Régiment du Génie à Illkirch-Graffenstaden en juin prochain, où s'effectue d'ordinaire la JAPD, une réorganisation va s'opérer dans les bâti-

ments illkirchois, où va s'installer très rapidement un régiment allemand, ainsi que l'état-major français», indique Bertrand Crozet, directeur adjoint du bureau du service national. D'où le déménagement du JAPD.

Si la caserne Turenne n'offre pas l'environnement militaire que les adolescents ont pu approcher auprès du 1<sup>er</sup> Régiment du Génie par exemple, elle a l'avantage, en revanche, d'être très accessible, à proximité de la place de Bordeaux, des stations de tram et de bus.

**Parcours de citoyenneté**

De quoi permettre en outre aux jeunes d'aborder sereinement le 3<sup>e</sup> volet de leur parcours de citoyenneté: après les cours d'instruction civique (dispensés lors de leur parcours scolaire), puis la démarche du recensement obligatoire (en mairie entre la date anniversaire de leurs 16 ans et leurs 16 et 3 mois), la journée d'appel de préparation à la défense leur explique – après la prise d'un petit déjeuner à leur arrivée entre



Retour provisoire à la caserne Turenne, pour les jeunes qui effectuent leur journée d'appel de préparation à la défense. (Photo DNA-Laurent Réa)